

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Interculturalité

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) est une licence générale qui offre une formation linguistique et professionnelle à ouverture internationale. Elle forme des cadres trilingues (français, anglais, allemand/espagnol/italien) spécialisés au travers de deux parcours : *Économie et interculturalité* (EI) et *Traductions scientifiques et techniques* (TST). Elle vise l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études en master. Les champs professionnels couverts comprennent des domaines scientifiques et techniques (chimie, physique, technologie) ou économiques (économie, *marketing, management, etc.*) ainsi que l'informatique appliquée. La licence se présente comme une formation « à taille humaine ». Elle est dispensée sur le site de l'Université de Haute-Alsace (UHA) à Mulhouse et vise à répondre aux besoins transfrontaliers spécifiques de son territoire jouxtant l'Allemagne et la Suisse et proche de l'Italie. Elle présente une orientation marquée vers l'international et le professionnel. Les deux parcours prévoient un éventail diversifié de stages, notamment en troisième année (L3) et l'équipe pédagogique comporte des enseignants venant du monde professionnel. Les métiers visés comprennent les partenariats et projets internationaux menés en équipes dans les entreprises, les institutions, le tourisme, *etc.*

Analyse

Objectifs
<p>La licence LEA prépare des cadres polyvalents disposant de compétences linguistiques et professionnelles adaptées aux exigences de son territoire transfrontalier. La formation inclut deux grands parcours professionnalisants (EI et TST) et trois options linguistiques comportant deux langues étrangères avec l'anglais en langue A et l'allemand, l'espagnol ou l'italien en langues B. La proximité du monde germanique explique de forts effectifs en option anglais-allemand. Le descriptif n'indique pas l'objectif de niveau linguistique attendu dans ces langues (B2 ou C1 dans le Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL). La licence ouvre également à l'accès en master LEA articulé en deux spécialités : <i>Management interculturel et affaires internationales</i> (MIC-AI) ou <i>Traductions techniques et scientifiques</i> (TST).</p>
Organisation
<p>La licence est organisée selon une articulation à double détente : en deux parcours (EI et TST) et en trois options linguistiques (anglais-allemand/espagnol/italien). Elle comporte des unités d'enseignement (UE) en tronc commun, des UE mutualisées entre les deux parcours et des UE spécifiques aux parcours et aux langues. Elle suit le schéma Licence-Master-Doctorat (LMD) classique : six semestres, 180 crédits ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>), soit 30 par semestre. Elle peut être suivie en formation initiale et en formation continue, mais ni en alternance, ni à distance. La spécialisation est progressive et aménagée : elle intervient en second semestre (S2). Les étudiants choisissent leur parcours au terme du semestre 1 (S1) totalement en tronc commun. Les itinéraires possibles sont très diversifiés verticalement (vers les masters et un doctorat ou une licence professionnelle) et horizontalement vers d'autres licences (LEA non UHA, <i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales</i> - LLCER).</p>

La formation combine interdisciplinarité, progressivité de la spécialisation, professionnalisation et ouverture vers d'autres formations et l'international. Le rapport souligne la complexité inhérente à la combinatoire parcours professionnalisant/langues.
Positionnement dans l'environnement
La licence est étroitement intégrée dans son environnement de multiples façons : (1) dans l'environnement institutionnel et pédagogique (passerelles vers la licence LLCER, cours ouverts à la licence de <i>Lettres</i> renforcée, poursuites d'études vers le master, accueil d'étudiants réorientés d'autres établissements) ; (2) dans l'environnement professionnel (liens avec des réseaux professionnels et des entreprises, <i>etc.</i>) ; (3) dans l'environnement transfrontalier et international (échanges dans le cadre du réseau Eucor - le campus européen [Universités du Rhin-Supérieur] et du projet de Campus Européen). Les intégrations (2) et (3) se recoupent car elles sont souvent professionnelles et internationales. Les partenariats avec les entreprises allemandes et suisses sont nombreux. Le maillage linguistique, professionnel et international que la licence développe avec son environnement est un atout majeur pour atteindre ses objectifs.
Equipe pédagogique
L'équipe pédagogique est étoffée et diversifiée. Elle comprend 53 intervenants de neuf catégories différentes. La répartition par langues s'établit à neuf pour l'anglais, huit pour l'allemand, six pour l'italien et trois pour l'espagnol qui semble en relatif sous-effectif, soit 26 en tout. Les domaines d'application et autres matières sont assurées par 20 intervenants et les professionnels comprennent cinq personnes. L'encadrement réalise donc un équilibre langues (26)/professionnalisation (25) assez remarquable. L'équipe est également diversifiée du point de vue disciplinaire : 10 sections du Conseil National des Universités y sont représentées (outre les langues, la chimie, la gestion, le droit, la physique, la technologie, <i>etc.</i>). L'articulation enseignement-recherche repose sur 23 enseignants-chercheurs (EC), soit près de la moitié de l'équipe, dont quatre professeurs des universités (21 % des EC). Le poids des domaines d'application et des intervenants professionnels atteste de l'ancrage professionnel de la formation. Le revers de la médaille de la diversité est ici l'instabilité potentielle d'une équipe dont les membres sont sollicités par des logiques institutionnelles, disciplinaires ou professionnelles différentes ou concurrentes. Par exemple, les niveaux de rémunération de l'enseignement public peinent à fidéliser les juristes du secteur libéral. Le département se réunit en assemblée générale deux fois par an au moins et en présence des délégués étudiants. Son directoire comprend quatre enseignants et quatre étudiants élus pour deux ans. Le directeur nomme des responsables pour chaque année et pour les deux parcours. Le recrutement d'un professeur associé (PAST) est envisagé.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
Les effectifs ont plus que doublé de 2011 (60) à 2013 (131). La hausse a entraîné d'importants problèmes de gestion qui ont motivé un contingentement (sans sélection) à 70-80 étudiants par an en 2014. Les inscriptions en anglais-allemand sont majoritaires (60 %), s'effritent en anglais-espagnol et remontent en anglais-italien. Le taux de réussite en L1 a gagné 5 % depuis le contingentement (40 %) et s'élève à 90-95 % en L2 et L3. Les poursuites d'études en master sont nombreuses (environ 70 % des étudiants : en master LEA MIC-AI ou TST ; <i>Traduction et Interprétation</i> ; LLCER (anglais). <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> - MEEF). Il n'existe pas de données régionales sur l'insertion dans la vie professionnelle, mais le département a mis en place un suivi en 2016. Cet effort devrait être développé.
Place de la recherche
L'articulation de la licence et de la recherche s'apparente à son positionnement transversal. Elle se fonde sur des relations avec des unités de recherche relevant de différentes disciplines et pratiques. Les trois suivantes illustrent cette transversalité. L'Institut de recherche en langues et littératures européennes (ILLE) porte sur l'étude pluridisciplinaire de l'identité littéraire et linguistique européenne. L'antenne mulhousienne du Centre de recherche en gestion des organisations (CREGO) relève du domaine d'application de la gestion. Le centre de compétences transfrontalières NovaTris, sélectionné dans le cadre du programme d'investissements d'avenir IDEFI (Initiatives d'excellence en formations innovantes), traite des formations en contextes transfrontaliers. Par ses membres, l'équipe est également en lien avec des laboratoires à orientation industrielle : physique et mécanique textiles ; modélisation, intelligence, processus, systèmes ; chimie organique et bio-organique ; économie théorique et appliquée, <i>etc.</i> Concrètement, les étudiants sont invités à des conférences et colloques internationaux (sur la traduction notamment). Un séminaire de recherche figure dans la maquette du parcours TST.

Place de la professionnalisation
<p>La formation propose plusieurs dispositifs de préprofessionnalisation. Les projets tutorés (Projet Professionnel Personnel - PPP) interviennent en deuxième année (L2) et ont été étoffés. Des visites d'entreprises et de laboratoires scientifiques se déroulent en France, en Allemagne et en Suisse. Le parcours TST se dote d'une <i>junior</i> entreprise étudiante traitant de projets réels de traduction. Des collaborations avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle et des stages - BAIPS) de l'UHA facilitent l'articulation avec les stages, la découverte des métiers et des petites et moyennes entreprises (PME). Dans cette perspective, le projet de recrutement d'un PAST mérite d'être concrétisé.</p>
Place des projets et des stages
<p>Pour améliorer la dimension professionnalisante de la formation, la licence a construit un dispositif progressif d'accès aux stages. La première possibilité offerte par l'éventail est « optionnelle » (sans validation de crédit ECTS et à vocation d'orientation) ; la deuxième est « volontaire » de courte durée et renouvelable trois fois (trois ECTS validés) ; la troisième est « volontaire » de longue durée (parcours EI, 10-12 semaines, à l'étranger pour les francophones, 30 ECTS validés au semestre 6) ; la quatrième est « obligatoire » (parcours TST, semestre 6, 30 ECTS validés). Les deux derniers formats font l'objet d'un rapport et d'une soutenance, et sont détaillés dans un livret de l'étudiant. Les entreprises accueillant les stagiaires se situent en majorité en France, en Allemagne et en Suisse.</p> <p>Le PPP joue un rôle d'apprentissage par projet, tout comme les projets de traduction encadrés (souvent avec des partenaires internationaux). Un atelier théâtre (en anglais) crée des synergies d'équipes trans-promotions.</p> <p>La facette stages et projets de la formation fait manifestement l'objet de nombreuses réflexions et d'expériences porteuses d'évolutions à l'avenir.</p>
Place de l'international
<p>La licence déploie une politique de mobilité internationale dynamique dans une unité de formation et de recherche (UFR) elle-même active à cet égard. Les mobilités sortantes (en L3) sont nombreuses et en augmentation. Le tableau indique 74 étudiants de L3 pour 2016-2017 et 28 autorisations de mobilité, soit près de 40 % des effectifs. La grande majorité des demandes est satisfaite grâce à un réseau étoffé de partenaires Erasmus+ (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>, 24 destinations sur neuf pays) et hors Erasmus (cinq destinations dans quatre pays du continent américain). Des collaborations avec la fédération Eucor - le campus européen (Universités de Bâle, Fribourg-en-Brigau, Karlsruhe et Strasbourg) et le réseau NovaTris permettent des mobilités hebdomadaires transfrontalières avec l'Université de Bâle (semestre 5 du parcours TST) et des UE libres à Bâle et à Fribourg. La mobilité entrante s'élève à 10 % des effectifs et s'y ajoutent les mobilités entrantes découlant des partenariats (Erasmus et autres). La formation travaille à équilibrer ses échanges avec les partenaires anglo-saxons (États-Unis et Royaume-Uni) et à développer un partenariat (double diplôme) avec l'Espagne. L'équipe pédagogique est composée à moitié d'intervenants étrangers.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La formation déploie plusieurs dispositifs pour sensibiliser et accueillir les candidats : pré-orientation des candidats post-bac qui le souhaitent ; journées portes ouvertes, Fête des langues, participation à des forums et journées promotionnelles et d'information ; campagnes d'information, et interventions dans les lycées de la région ; semaine de pré-rentree pour accueillir les inscrits. La formation accueille des candidats Campus France mais travaille à ce qu'ils respectent les exigences de prérequis (compétences dans les deux langues choisies). Des cours de renforcement linguistique multimédia sont proposés aux étudiants qui en ont besoin. Un contingentement lié à la capacité d'accueil est fixé à 60 (anglais-allemand) et à 30 étudiants (anglais-espagnol).</p> <p>Des passerelles ouvrent vers la licence LLCER et des cours mutualisés avec cette formation permettent à des étudiants LLCER de rejoindre le master LEA TST.</p> <p>L'aide à la réussite repose sur un dispositif de tutorat en S1 (l'encadrement est assuré par des étudiants de L3, mais une mobilisation d'étudiants de première année de master serait sans doute préférable) dès le début des cours pour les étudiants en difficulté. Conseils et informations sont fournis en fin de semestre et une aide à la recherche de stages est disponible au niveau de l'Université.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements se déroulent en présentiel, mais les étudiants salariés sont dispensés du contrôle continu. L'accueil des sportifs de haut niveau et des étudiants en situation de handicap est facilité par des aménagements spécifiques.</p> <p>Le numérique fait l'objet de nombreux cours (en tronc commun sur les deux parcours) et l'environnement de travail incorpore les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Tous les étudiants passent la certification C2i (certificat informatique et internet) nécessaire à l'obtention de la licence. La plateforme</p>

<p>Moodle (<i>Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment</i>) est couramment utilisée pour les enseignements et elle est dotée d'un logiciel anti-plagiat. Les salles sont toutes équipées (projecteurs, haut-parleurs, wi-fi) et la faculté des Lettres dispose de trois salles informatiques, dont une en libre accès pour les étudiants. Un accès à des ressources informatiques (dont des MOOC - <i>Massive Open Online Course</i>) est opérationnel depuis 2016. Les outils numériques incluent des logiciels de traduction assistée par ordinateur.</p> <p>La formation ne semble pas équipée d'un centre de ressources en langues qui serait utile pour préparer la mobilité, mais elle souhaiterait se doter d'un équipement de visioconférence.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation combine contrôle continu (CC), contrôle final (CF), mixte (CC+CF) et évaluation par projets, mais le CC bénéficie d'une préférence générale parmi les étudiants. Des jurys clôturent chaque session. Leur composition est fixée à l'avance et diffusée, mais ils sont ouverts à tout intervenant dans la formation, possibilité souvent mise à profit. La démarche vise à porter une attention individualisée à chaque étudiant. A la fin des jurys, une séance d'une heure et demie est ouverte aux étudiants pour consulter leurs copies, prendre connaissance de leurs notes et échanger avec les enseignants.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est assuré au niveau de la faculté. Au sein de ce chantier pédagogique, un groupe de travail de la formation veille à les harmoniser avec le référentiel national de compétences en licence et l'équipe pédagogique en suit l'acquisition lors des évaluations et des jurys. La taille réduite des effectifs et de l'équipe favorise un suivi interpersonnel de qualité. Le suivi est également assuré par l'encadrement des stages (validation, entretien, soutenance orale, évaluation par le maître de stage en entreprise). Des comptes rendus sont exigés après les visites en entreprises, les rencontres et les séminaires sur la traduction. Des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) détaillent les compétences pour les deux parcours EI et TST. La formation travaille sur le développement d'un portefeuille de compétences en langues.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>La formation ne dispose pas d'outil de suivi de ses diplômés au sein de la composante. L'organisme Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ) qui effectue ce travail en Alsace ne suit pas les licences générales. Néanmoins, la formation a entrepris un suivi de la poursuite d'études en masters à l'UHA qui révèle un taux très élevé (70 % des diplômés). Les masters LEA (TST et MIC-AI) s'inscrivent dans le prolongement des deux parcours de licence et jouissent d'une bonne réputation. Les données manquent sur l'insertion professionnelle qui est l'objectif principal affiché de la formation. La mise en œuvre d'un suivi des diplômés - peut-être grâce à une association des anciens étudiants - apparaît comme une priorité.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Le conseil de perfectionnement de la licence siège au moins trois fois par quinquennal et comporte un panel très diversifié de représentants : équipe pédagogique, étudiants, directeurs de service de l'UHA (notamment des stages et de NovaTris), entreprises et autoentrepreneurs. L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) a été votée mais reste à la discrétion des enseignants via un questionnaire d'évaluation placé sur Moodle.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Bon suivi des étudiants : encadrement personnalisé, aide à la réussite.
- Gestion proactive de la dimension frontalière et internationale.
- Combinaison intégrée entre langues, professionnalisation, ouverture à l'international.

- Effort professionnalisant marqué (deux parcours territorialement pertinents, stages, Projet Professionnel Personnel).
- Niveau élevé des poursuites d'études en master.
- Attractivité de la formation attestée par des effectifs en hausse.

Points faibles :

- Absence de suivi des diplômés, notamment sur le volet professionnel.
- Absence d'un centre de ressources en langues.
- Niveau linguistique attendu en langues A et B en fonction de la grille du CECRL non mentionné.
- Option espagnol sous-encadrée.

Avis global et recommandations :

La licence *Langues étrangères appliquées* présente de nombreux mérites et propose une illustration du champ *Interculturalité* de l'Université de Haute-Alsace qui combine langues, professionnalisation et ouverture à l'international. Les atouts de la mention sont la polyvalence interdisciplinaire langues-matières d'application et une professionnalisation adaptée à un contexte territorial transfrontalier et international. Ses faiblesses découlent de la complexité inhérente à la gestion d'une formation composite. Le positionnement des parcours *Économie et interculturalité* et *Traductions scientifiques et techniques* tire bien parti du caractère industriel et frontalier du territoire. Les moyens déployés répondent efficacement aux objectifs fixés et le dispositif remplit sa mission de façon satisfaisante ainsi qu'en attestent les effectifs en hausse. Les suggestions d'améliorations envisageables concernent la mise en œuvre d'outils de suivi des diplômés, un encadrement plus étroit de la professionnalisation par un PAST, le développement d'un centre de ressources en langues destiné à mieux servir la formation et la mobilité et une relance de l'option anglais-espagnol.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Licence LEA (Langues Etrangères Appliquées)

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous avons le plaisir de vous transmettre nos observations pour les points nous semblant appeler un complément d'informations.

Les enseignants impliqués dans la formation ont pris bonne connaissance de l'avis de l'HCERES, qui rend compte du caractère de la licence et de son positionnement stratégique dans le contexte transfrontalier mulhousien.

- Les deux langues A et B sont travaillées au même niveau. Un niveau C1 est visé à la sortie de la Licence.
- La formation collabore avec le Centre de Certifications et Langues par Apprentissage Multimédia (CLAM) de l'UHA, notamment autour des cours de Français Langue Etrangère pour les étudiants internationaux qui en auraient besoin, ainsi que pour un soutien linguistique ponctuel aux étudiants de licence dans les langues de travail. Cette collaboration promet de se renforcer avec la création du Learning Center qui accueillera à partir de 2018 un centre de ressources en langues vivantes complètement renouvelé.
- Comme indiqué dans le rapport, nous avons mis en place dès 2016 un suivi des diplômés que nous souhaitons développer dans les années à venir en attendant que l'UHA mette en place un dispositif de suivi pour les licences générales.
- Le recrutement d'un professeur associé PAST est un souhait de la formation qui se heurte aux difficultés financières liées à la création d'un nouveau poste.
- Quant à l'option anglais-espagnol, la diversité de l'équipe est limitée par le fait que l'espagnol n'est pas offert dans d'autres formations à l'UHA (hormis LANSAD) et donc nos enseignants effectuent la presque totalité de leur service en LEA. Nous veillerons à une répartition des cours entre les intervenants en espagnol qui puisse assurer la meilleure diversité pour les différentes promotions de la Licence.

Nous vous prions de recevoir, nos très respectueuses salutations.

La Présidente,

Christine GANGLOFF-ZIEGLER

